

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
SAINT ELOY LES MINES
SOCIETE ROCKWOOL**

Compte rendu synthétique de la réunion du 4 mai 2017

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
indice 0	09/05/17	Rédaction initiale
Indice 1	15 /05/17	Corrections ROCKWOOL

Pièces jointes :

- feuille de présence (3 pages),
- diaporama du bilan de la société ROCKWOOL,
- diaporama du bilan de l'action de l'inspection.

Introduction

Se sont excusés pour leurs absences :

- le Directeur de la Direction des collectivités territoriales et de l'environnement de la préfecture du Puy-de-Dôme
- Le Dirigeant UO COGC et Pôle qualité Production de SNCF RESEAU – DCF

L'ordre du jour de la réunion est :

- 1.- Bilan de l'exploitant
- 2.- Présentation des dernières mesures réalisées par ATMO Auvergne
- 3.- Bilan de l'action de l'inspection DREAL
- 4.- Exercice PPI de janvier 2017
- 5.- Visite de sûreté de 2015
- 6.- Information des collectivités sur leurs projets (aménagement, urbanisme, voirie ...)
pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de l'établissement
- 7.- Questions diverses.

Site de Clermont-Ferrand:
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
7, rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand cedex
Tél. 04.73.43.16.00 - Fax : 04.73.34.37.47

1 - BILAN DE L'EXPLOITANT – PRESENTATION ROCKWOOL

A - Introduction : Présentation du Directeur

- Présentation et information sur le groupe RWL dans le monde

- Présence au niveau mondial
- Résultats financiers 2016 positifs
- Orientations et projet 2017 : Croissance du chiffre d'affaires attendue.

- Focus sur le site de St Eloy

- Présentation des résultats opérationnels : derniers investissements réalisés et travaux en cours au niveau de l'accès du site (séparation des flux de matières premières).
Productivité 2017 : L1 et L2 fonctionnent très bien – L3 a eu un gros arrêt technique en début d'année donc moins bonne productivité.
- Présentation des résultats sécurité et rappel de la politique zero accident du site.
Taux de fréquence des accidents travailleurs en baisse depuis 2014 mais objectifs pour St Eloy pas encore atteints → efforts à poursuivre.
- Orientation 2017 : Vigilance sécurité + démarche de certification (14001, 50001, 9001) – certification environnement, énergie, qualité.

Questions de Madame le Maire : Est-ce que des emplois de femmes sont prévus pour les prochaines années et est-ce qu'il y a suffisamment de place sur le site pour une 4ème ligne de production ? (Problème de perte d'emplois sur la ville).

Réponse exploitant : Aucune distinction homme/femme n'est faite lors des recrutements. Concernant une potentielle ligne 4, la décision d'une nouvelle ligne de production ne se prend pas au niveau du site mais au niveau du groupe.

Questions de Madame le Maire : Est-ce que l'usine de St Eloy est dans la moyenne des performances des autres usines.

Réponse exploitant : St Eloy fait partie des sites les plus performants du groupe.

B – Partie Sécurité

Présentation par M. Vignes (chef du département sécurité/environnement)

- Politique et suivi des objectifs sécurité 2015-2016

- Présentation du bilan du SGS (Système de Gestion de la Sécurité)
- Présentation des principaux investissements pour la sécurité depuis mai 2015.
- Actions réalisées pour la sécurité : démarche ROPEX (ROCKWOOL Opérationnel Excellence) Bilan positif, a amélioré la sécurité/conditions de travail (démarche d'amélioration continue).
- Bilan des sinistres : diminution des feux et explosions grâce aux nettoyages, révisions des installations et suivi du process.

Site de Clermont-Ferrand:
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
7, rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand cedex
Tél. 04.73.43.16.00 - Fax : 04.73.34.37.47

C - Partie Environnement

Présentation par M. Tournaire (Coordinateur environnement)

- Contrôles des rejets dans l'AIR

•Auto-surveillance 2015 : peu de dépassements des normes environnementales (2% des mesures sont non-conformes).

Fait marquant : gros investissement pour mise à niveau du traitement des fumées ligne 3

•Auto-surveillance 2016 : Plus nombreux dépassements liés notamment à la baisse des normes (application de la directive « IED ») et aux évolutions des produits (laine de roche de plus en plus dense)

Question de Mme le Maire : les émissions d'ammoniac du site sont dues à quoi ?

Réponse exploitant/DREAL : l'ammoniac est un gaz de dégradation de produits chimiques. L'exploitant utilise des produits chimiques pour la fabrication d'un liant qui permet d'agglomérer les fibres de roche entre elles. Lors du process ce liant est chauffé pour provoquer sa polymérisation qui permettra d'atteindre les caractéristiques du produit attendues.

Remarque ARS : l'ammoniac est un polluant de l'air que l'on retrouve dans d'autres domaines que la chimie. Il est par exemple émis par le lisier.

•Présentation des émissions CO2

•Présentation des résultats des retombées de poussières trimestrielles 2016

Empoussièrément important uniquement en 2 points au sein du site et non hors du site.

•Présentation des études ENERGIE faites en 2016

- audit énergétiques

- bilan des émissions GES (gaz à effet de serre)

•Présentation de l'impact de la Directive « IED » sur le site

- baisse des valeurs limites d'émission dans l'air

- réalisation d'un rapport de base avec contrôle du sol et des eaux souterraines

- dossier de réexamen

- Bilan sur le BRUIT

•Présentation des dernières actions d'amélioration

Une étude de modélisation des sources sonores est prévue cet été

Question de M. le Sous-Préfet : le site est-il conforme à la réglementation ?

Réponse exploitant/DREAL : conforme pour le niveau de bruit en limite de site, non conforme sur l'émergence au niveau de certains riverains

Intervention ARS : le niveau de bruit dans les pièces de vie doit être inférieur à 35 dB

Intervention Riverain : le bruit a beaucoup baissé à St Eloy les Mines depuis l'époque des mines.

Intervention service technique de la Mairie : c'est surtout le bruit de déchargement des camions qui émerge

Madame le Maire rappelle qu'il n'y a plus de plainte de riverains au niveau de la Mairie depuis plusieurs années.

ROCKWOOL indique également ne plus en recevoir.

- Bilan sur les investissements 2015-2016 et prévu en 2017 relatifs à l'environnement

Présentation des objectifs du groupe en rapport avec la COP21

- bien être au travail : réduction du nombre d'accident
- réduction des déchets (récupération des déchets de laine de roche des particuliers)
- réduction consommation d'eau
- augmentation performance énergétique

2 – PRÉSENTATION DES DERNIÈRES MESURES RÉALISÉES PAR ATMO AUVERGNE

Présentation par M. Tournaire

-Présentation des mesures de qualité de l'air à St Eloy faites du 1^{er} octobre 2014 au 20 janvier 2015 par ATMO Auvergne.

Aucun dépassement de seuil réglementaire n'a été relevé durant cette campagne. Aucun impact quantifiable de l'usine n'a été mis en évidence, quel que soit le polluant considéré (mesures faites sur le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote, le phénol, le formol, l'ammoniaque, les poussières [particules fines -diamètre 2,5- et moins fines -diamètre 10]).

3 – BILAN DES ACTIONS DE L'INSPECTION DEPUIS LA DERNIERE CSS (mai 2015)

Présentation faite par la DREAL (ci-jointe)

- Bilan des inspections sécurités depuis 2015 (risques chroniques et accidentels) et contrôle inopiné des rejets

•Risques accidentels :

- Maîtrise des risques accidentels améliorée suite aux derniers accidents sur site (2014-2015) et travaux correctifs. L'exploitant doit maintenir une bonne sensibilisation de son personnel.

•Risques chroniques :

- AIR : Sévérisation des prescriptions relatives aux rejets atmosphériques. Maîtrise globale des rejets mais améliorations attendues pour l'ammoniac L1 et la poussière L2. Contrôle inopiné des rejets en 2016, qui a confirmé les résultats de l'autosurveillance de l'exploitant.

- BRUIT : Améliorations attendues au niveau des nuisances sonores même si le site a déjà beaucoup progressé sur le sujet.

- EAU/DECHETS : Politique de recyclage en place sur le site.

- Bilan des instructions de dossiers de l'exploitant faites par la DREAL (mise à jour de l'étude des dangers, de l'étude du risque sanitaire, etc).

4 – EXERCICE PPI DE JANVIER 2017

Organisé par le SIDPC (Service Interministériel de Défense et de Protection des Populations)

PPI = Plan Particulier d'Intervention. Document d'urgence conçu pour réagir à un accident majeur susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur de l'établissement.

Le scénario d'accident testé est celui d'une explosion liée au contact eau /roche en fusion. Retour d'expérience positif et utile dans le cadre d'une amélioration continue de la gestion de situations accidentelles.

5 – VISITE DE SURETE 2015

- Point rapide sur la visite sûreté de 2015 (risque d'intrusion et de malveillance sur site). Ce type de visite a été mis en place suite aux risques d'attentats identifiés en France. Collaborations de plusieurs services de l'État (pompiers, gendarmes, inspecteurs dreal, SIDPC).

6 – INFORMATION DE PROJETS A PROXIMITE DU SITE :

Lors de la dernière CSS, un projet de VELORAIL entre Lapeyrouse et Saint Eloy les Mines avait été évoqué. Aujourd'hui, ce VELORAIL est en fonctionnement.

Aucun autre projet n'a été évoqué.

7 – QUESTIONS DIVERSES :

Question DREAL : Demande d'un point d'information sur le champignon détecté dans l'eau industrielle ROCKWOOL l'été 2016, dont la provenance est le barrage de Montaigut-en-combraille

Réponse service technique de la Mairie : l'eau du barrage n'est utilisée que par ROCKWOOL; pas d'utilisation en irrigation. Donc pas d'autres utilisateurs impactés. La présence du champignon était peut-être due aux fortes pluies du mois de mai/juin. Pas d'analyse de l'eau du barrage mais plus de problème chez ROCKWOOL donc pas d'investigation complémentaire de prévue.

Les membres de la CSS disposent d'un délai d'un mois pour faire part à la DREAL de leurs éventuelles observations sur ce compte-rendu, passé ce délai, il sera mis en ligne sur le site internet de la DREAL

(<http://www.risques.auvergne.developpement-durable.gouv.fr>).

Site de Clermont-Ferrand:
DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES
7, rue Léo Lagrange
63033 Clermont-Ferrand cedex
Tél. 04.73.43.16.00 - Fax : 04.73.34.37.47